**Circuit Est-Ouest**

**Chiffres 2021**

Louis Lavoie, Cap-St-Ignace à Montmagny, 572 transports X 36 $ = 20 592 $

Laurie Rouillard, Montmagny au Cap-St-Ignace, 447 transports X 35 $ = 15 645 $

Raynald Mailloux, Montmagny à Berthier, 389 transports X 32 $ = 12 448 $

Gilles Fiset, St-Pierre à Montmagny, 341 transports X 28 $ = 9 548 $

Lynda Ouellet, Cap-St-Ignace à Montmagny, 173 transports X 35 $ = 6 055 $

Jonathan Marceau, Berthier à Montmagny, 152 transports X 33 $ = 5 016 $

Pascale Simard, St-François à Montmagny, 138 transports X 36 $ = 4 968 $

Mélodie Girard, St-François à Montmagny, 100 transports X 40 $ = 4 000 $

**8 clients, 2 312 transports, 78 272 $, moyenne de 33,85 $ par transport**

**Chiffres 2022 (1er janvier au 31 mars)**

Louis de Gonzague, Cap-St-Ignace à Montmagny, 116 transports X 36 $ = 4 060 $

Raynald Mailloux, Montmagny à Berthier, 126 transports X 32 $ = 4 032 $

Louis Lavoie, Cap-St-Ignace à Montmagny, 104 transports X 36 $ = 3 744 $

Jonathan Marceau, Berthier à Montmagny, 84 transports X 33 $ = 2 772 $

Marc-A. Girard, St-François à Montmagny, 70 transports X 35 $ = 2 450 $

Mélodie Girard, St-François à Montmagny, 48 transports X 40 $ = 1 920 $

Pascale Simard, St-François à Montmagny, 51 transports X 36 $ = 1 836 $

**7 clients, 599 transports, 20 814 $, moyenne de 34,75 $ par transport**

**Projections pour 2022**

599 transports pour un trimestre = 2 396 transports pour l’année

20 814 $ de dépenses pour un trimestre = 83 256 $ pour l’année

Revenus (passes) de 10 920 $ pour l’année, donc déficit prévisible de 72 336 $

**Question à 75 000 $**

Peut-on risquer de perdre 2 400 transports et possiblement le 75 000 $ additionnels de subvention ?

Je suis tenté de répondre oui ! 75 000 $ de moins en revenus, 72 336 $ de moins en dépenses, ça s’équivaut ! Et ce n’est pas dit qu’on perdrait tous les 2 400 transports, tout comme ce n’est pas dit qu’on ne franchirait quand même pas les 20 000 transports et garder les revenus additionnels de 75 000 $...

**Pistes de solutions**

*Forfaits (proposé par Réjean lors du dernier CA)*

Ça semble fort intéressant à première vue, l’usager achète un forfait de (disons) 100 $ et reçoit 500 $ en retour en courses de taxi.

Problème : qui va tenir la comptabilité des courses ? Les chauffeurs de taxi ? Ils sont six. Un matin, c’est untel qui conduit Louis Lavoie, le lendemain, c’est un autre, etc. Qui dira au chauffeur que M. Lavoie a atteint son total de 500 $ et qu’il doit s’acheter un autre forfait ?

*Course maximale de 25 $*

L’usager paie son billet de 6 $ (ou sa passe mensuelle de 130 $), et il paie également l’excédent de 25 $ que coûte da course.

Exemple, de Montmagny à Berthier, la course coûte 33 $, l’usager paie le 6 $ de départ, + 8 $, soit l’excédent de 25 $. De cette façon, peu importe le prix de la course, TCA paierait toujours 19 $ par course ce qui représenterait une économie substantielle de l’ordre d’environ 35 000 $ annuellement.

*Tarif fixe de 1,50 $ du km*

Incluant le frais de départ, le taxi charge environ 1,90 $ du km. TCA pourrait payer 1,50 $ du km et l’usager absorbe la différence. Pour les trajets Montmagny-Berthier et Montmagny-Cap-St-Ignace, ça revient à un partage pratiquement identique à dire 25 $ maximum par course. Par contre, c’est plus compliqué à calculer pour le chauffeur.

*Tarif fixe par course*

Pour les transports Montmagny – Berthier, Montmagny – Cap-St-Ignace, Montmagny St-François, Montmagny – St-Pierre (et bien sûr les trajets inverses), l’usager qui a sa passe mensuelle paie un montant fixe de 10 $ par transport. L’usager qui n’a pas de passe mensuelle paie un tarif fixe de 15 $ par course. Application facile.

*Tout autre idée ?*